

Une randonnée proposée par Vincent55200

Belle vue sur les côtes de Meuse, petit patrimoine de deux jolis villages meusiens, Frémeréville-sous-les-Côtes et Girauvoisin.

Durée	1h30	Difficulté	Moyenne
Distance	5,43 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	155 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	154 m	Commune	Frémeréville-sous-les-Côtes (55200)
Point haut	359 m		
Point bas	253 m		



Description

Départ devant la Mairie de [Frémeréville-sous-les-Côtes](#), monter tout droit, vers le sud, vers la forêt.

Après 200 mètres, laisser une croix de chemin située sur la droite de la montée, continuer à monter sur encore 400 mètres. (1)prendre le premier sentier enherbé qui descend à droite sur 500 mètres en passant tout droit devant la borne dite des trois évêchés, continuer tout droit jusqu'à la fin de la ligne droit.

Au bout de cette ligne droite en forêt, prendre à gauche en montant sur 300 mètres et arriver ainsi sur le chemin blanc appelé chemin stratégique.

Prendre à droite sur ce chemin sur 300 mètres et au premier carrefour(2), et descendre vers [Girauvoisin](#) le chemin goudronné.

Ne pas entrer dans le village, à l'entrée du village (3)prendre le chemin à gauche et longer l'arrière du village sur 250 mètres jusqu'à sortir sur la route en passant le long du lavoir.

Prendre à droite pour traverser le centre du village de Girauvoisin sur 400 mètres, jusqu'à la sortie et prendre le premier chemin à droite(4), suivre ce chemin tout droit jusqu'à Frémeréville où, devant la croix de chemin(5), il faut prendre la descente à gauche et arriver devant la mairie;

Points de passage

- D/A Devant la mairie de Frémeréville, parking**
N 48.800257° / E 5.653963° - alt. 259 m - km 0
- 1 prendre à droite le chemin enherbé**
N 48.797525° / E 5.646281° - alt. 351 m - km 0.72
- 2 Chemin goudronné**
N 48.797554° / E 5.630767° - alt. 356 m - km 2.06
- 3 Prendre à gauche sur l'arrière de Girauvoisin**
N 48.802769° / E 5.628493° - alt. 286 m - km 2.74
- 4 Sortie de Girauvoisin quitter la route**
N 48.802981° / E 5.631926° - alt. 254 m - km 3.57
- 5 Croix de chemin**
N 48.798458° / E 5.652804° - alt. 289 m - km 5.22
- D/A Devant la mairie de Frémeréville**
N 48.800197° / E 5.65392° - alt. 260 m - km 5.43

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-1251909/>

[illegible]

2

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

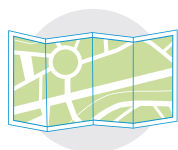
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



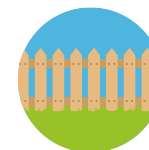
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



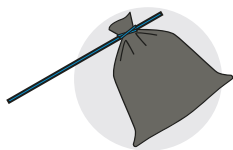
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.